



Demande de renseignement pour l'aide juridique au bout de deux an

Par **maman41971**, le **21/05/2010** à **16:19**

Bonjour,
voila je vous écris pour une amie son compagnon la quitter pour une autre femme donc elle a du prendre un avocat assez rapidement l'avocate n'a pas voulu prendre l'aide juridique car le procès était pour bientôt sauf que le jour j'y le procès a été reporter cela fait maintenant deux ans que sa dure. elle n'a pas beaucoup de revenue elle a du mal a la payer donc voici ma question ? au bout de temps d'année puisse telle avoir droit à l'aide juridique en vous remercient.
géraldine